



Abbaye Saint-Joseph de Clairval

15 mars 2023



Bien chers Amis,

« **L'**EUCHARISTIE est à l'origine de toute forme de sainteté et chacun de nous est appelé à une plénitude de vie dans l'Esprit Saint. Combien de saints ont rendu leur vie authentique grâce à leur piété eucharistique !... La sainteté a toujours trouvé son centre dans le sacrement de l'Eucharistie », écrivait le Pape Benoît XVI dans l'Exhortation apostolique *Sacramentum caritatis* du 27 février 2007 (n° 94). La vie de Mère Claire de Soria, clarisse du XX^e siècle, reconnue vénérable par le Pape François le 3 avril 2014, en témoigne.

Claire de Soria Sánchez García est née le 14 février 1902 à Torre Cameros, province de Logroño (Espagne). Elle est la troisième de sept enfants. Le père, Léopold Sánchez, est enseignant ; la mère se nomme Augustine García. L'enfant reçoit au Baptême le nom de Jeanne de la Conception. Sa mère l'a consacrée, dès avant sa naissance, à saint Pascal Baylon (1540-1592), simple Frère franciscain qui puisait sa force dans l'Eucharistie et passait de longues heures en adoration silencieuse devant le Saint-Sacrement. Peu de temps après, la famille s'installe à Rollamento puis à Rebollar, dans la province de Soria. Au sein d'une famille profondément chrétienne, Jeanne, par son tempérament aussi vif que fort et son cœur généreux, se rend agréable à tous. À neuf ans, elle commence à enseigner le catéchisme à ses petits frères et sœurs. Le jour de la première Communion de l'un d'eux, elle compose une petite prière, demandant pour lui la vocation sacerdotale : « Petit Pascal (c'était son prénom) ne te plairait-il pas de devenir prêtre ? Tu célébrerais la sainte Messe et tu nous distribuerais la Communion. » Elle stimule les siens ainsi que ses amies à faire des sacrifices. À la maison, elle effectue diverses tâches ménagères. Selon sa sœur, elle choisissait toujours les travaux les plus pénibles, lui laissant les plus faciles.

Mais déjà la fillette manifeste un fort goût pour la solitude, et elle passe facilement du temps en oraison. Dès qu'elle le peut, elle s'échappe pour visiter le Saint-Sacrement, et elle y reste le plus longtemps possible. Elle aime aller à la Messe parce que le Christ s'y sacrifie pour notre amour et se donne à nous comme nourriture et boisson spirituelles. Ne pouvant, à cette époque, recevoir chaque jour la sainte Communion, mais désirant ardemment être unie au Christ, elle demande à sa mère : « Dis à monsieur le curé de faire l'élévation de l'Hostie à la Messe plus haut et plus longuement pour que je puisse bien

faire la communion spirituelle. » Très tôt, sa mère lui apprend à se soucier des pauvres, et Jeanne fait preuve d'une générosité sans bornes. Lors de certaines grandes fêtes, sa famille offre un repas aux pauvres du lieu ; la jeune fille reste longtemps avec eux, en les servant, quitte à se priver de son dessert préféré.



Vénérable Claire de Soria
1902-1973

Tous droits réservés

« *Je dois répondre* »

BIEN que douée d'une intelligence claire et profonde, elle ne souhaite pas poursuivre plus longtemps ses études, car elle se sent appelée à la vie religieuse contemplative. D'aussi loin qu'elle se souvienne, elle a ressenti cet appel de Dieu à devenir religieuse. Elle affirmera : « J'avais entendu dire qu'il y avait des religieuses cloîtrées dans leur couvent, et qui louaient Dieu sans cesse, et je me suis dit : je serai une religieuse comme elles. » Le feu de la Parole de Dieu l'embrase, feu qu'elle ne peut contenir, qui la pousse à s'exclamer à chaque instant : *Me voici, je suis prête à faire, ô Dieu, votre volonté* (He 10, 7). Selon ses propres termes, elle veut devenir une "louange de la gloire de Dieu". Mais ses parents, pourtant bons chrétiens, ne la comprennent pas et l'inscrivent à l'école normale de Soria. Jeanne obéit mais elle ne se sent pas à sa place dans le monde quelque peu superficiel et turbulent des étudiants : son âme aspire à la maison du Seigneur. Elle se montre pourtant serviable et disponible pour rendre toutes sortes de services à ses compagnes. Elle réussit brillamment dans ses études, mais souffre beaucoup de ne pouvoir réaliser son désir. En février 1922, n'y tenant plus, elle écrit une lettre bouleversante à son frère aîné, qui a déjà commencé à enseigner : « Je ne puis étudier davantage ; ma vocation est d'être religieuse, et je dois répondre à cet

appel du Seigneur. » Très contrarié, celui-ci communique la missive à ses parents, qui acceptent enfin, non sans peine, la vocation de leur fille ; ils éprouvent bientôt une véritable joie à songer qu'ils auront une fille moniale. Mais le jour initialement prévu pour son entrée au couvent, son père meurt subitement d'une embolie cérébrale. Jeanne perçoit la situation difficile de sa mère devenue veuve et de ses plus jeunes frères et sœurs, les deux plus âgés étant mariés ; mais elle comprend aussi qu'il lui faut obéir à ce Dieu qui l'appelle, et que son obéissance sera source de grâces pour les siens. Elle entre donc au couvent des Clarisses de Soria, le 15 août 1922. L'Ordre des Clarisses, fondé en 1211 à Assise par saint François et sainte Claire, fut introduit en Espagne en 1223. « Entrer au couvent, dira-t-elle plus tard à ses novices, c'est mourir au monde, et pour mourir, il faut passer par l'agonie. Les agonies que l'on traverse sont de vraies agonies, mais les joies que l'on éprouve ensuite rendent les souffrances du passé très petites. »

La solitude de JÉSUS

LA communauté que Jeanne rejoint se compose alors de seize moniales. Bientôt, une autre postulante se présentera. La maîtresse des novices est une bonne religieuse, simple, animée de l'esprit franciscain ; au début, toutefois, elle ne comprend pas Jeanne, qui en souffre beaucoup. En février 1923 a lieu le chapitre triennal du couvent ; la maîtresse des novices et l'abbesse y échangent leurs rôles respectifs. Mère Gregoria Purroy, la nouvelle maîtresse des novices, est une femme spirituelle, intelligente, fine et délicate, mais elle non plus ne perçoit pas la profondeur de la vie intérieure de Jeanne. Le 18 février 1923, celle-ci reçoit, avec l'habit religieux, le nom de Sœur Claire de la Conception. Sa grande dévotion pour le Seigneur au Tabernacle et l'Enfant de la Crèche se développe et se concrétise dans des poèmes. À son grand regret, la Règle suivie par la communauté n'est pas la Règle primitive de sainte Claire, qui ne permettait aucune propriété, mais une Règle adoucie, approuvée par le Pape Urbain IV. « Me promenant un jour à la récréation avec ma Mère Maîtresse et l'interrogeant sur cette deuxième Règle, dira-t-elle, j'en ai appris clairement le sens. Que faire ? J'ai demandé au Seigneur et j'ai trouvé la solution : bien observer la Règle que j'avais trouvée et demander constamment au Ciel, avec une confiance absolue, que la Communauté en vienne à professer la première Règle. » Elle ressent aussi un grand chagrin en constatant que JÉSUS dans le Saint-Sacrement est souvent seul, en dehors des heures de l'Office divin et de la Messe.

En février 1924, Sœur Claire est admise à la profession temporaire, mais elle reste au noviciat qu'elle égaie par sa bonne humeur. En 1925, deux autres jeunes postulantes se présentent. Elle en est heureuse, car elle éprouve une soif inextinguible de voir des âmes se consacrer à Dieu. C'est elle qui les initie à la vie de clarisse, leur communiquant son désir de l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement et du retour à la première Règle. Trois ans après, en 1927, à

l'âge de vingt-cinq ans, elle émet ses vœux perpétuels. Une longue période d'épreuve spirituelle commence alors pour elle : tristesse indicible, sécheresse, répugnances, profonde amertume d'esprit. Elle cherche dans la Sainte Écriture la lumière qui a cessé d'éclairer son âme. Son esprit de foi lui permet d'agir avec fidélité, comme si de rien n'était, gardant sa confiance, *contre tout espoir* (cf. Rm 4, 18), en Celui qu'elle a choisi de servir. Elle continue à rayonner la joie et à se montrer serviable, silencieuse et obéissante. Sa santé, qui était un peu faible pendant le noviciat, s'avère désormais solide. On lui a confié depuis quelque temps la responsabilité d'assistante de l'économe ; elle s'en acquitte avec zèle et un grand esprit de sacrifice. En 1933, elle est nommée tourière, c'est-à-dire chargée de l'accueil à la porte du monastère ; elle le restera jusqu'à son abbatiat en 1941.

« Avec Lui, je m'offre ! »

LA Messe est le centre et le point culminant de sa vie. En union avec le prêtre, elle offre la divine Victime pour le salut du monde entier et s'offre elle-même : « Père, je t'offre JÉSUS, avec Lui je m'offre, mon Dieu. »

Dans l'encyclique *Ecclesia de Eucharistia*, le Pape saint Jean-Paul II écrira : « Quand l'Église célèbre l'Eucharistie, mémorial de la mort et de la résurrection de son Seigneur, cet événement central du salut est rendu réellement présent et ainsi s'opère l'œuvre de notre rédemption. Ce sacrifice est tellement décisif pour le salut du genre humain que JÉSUS-CHRIST ne l'a accompli et n'est retourné vers le Père qu'après nous avoir laissé le moyen d'y participer comme si nous y avions été présents. Tout fidèle peut ainsi y prendre part et en goûter les fruits d'une manière inépuisable. Telle est la foi dont les générations chrétiennes ont vécu au long des siècles. Cette foi, le Magistère de l'Église l'a continuellement rappelée avec une joyeuse gratitude pour ce don inestimable. Je désire encore une fois redire cette vérité, en me mettant avec vous, chers frères et sœurs, en adoration devant ce Mystère : mystère immense, mystère de miséricorde. JÉSUS pouvait-Il faire davantage pour nous ? Dans l'Eucharistie, il nous montre vraiment un amour qui va *jusqu'au bout* (cf. Jn 13, 1), un amour qui ne connaît pas de mesure » (17 avril 2003, n° 11).

Le désir de Sœur Claire de voir le Seigneur adoré par le monde entier grandit de jour en jour. *Comme une biche languit après les eaux vives* (cf. Ps 41, 2), son âme cherche la face de Dieu. « Un jour de 1936, dira-t-elle, j'ai compris, au chœur, que le Seigneur voulait l'exposition permanente du Saint-Sacrement dans cette église et que je devais le dire au Père Julius (son directeur de conscience)... Comme nous étions en guerre (la guerre civile et religieuse de 1936-1939) et que le Père était dans l'autre zone, ne pouvant faire cette communication, j'ai laissé l'affaire à JÉSUS... Après quelque temps, le Père est venu à Soria et je lui ai tout raconté. Sa réponse a été : "Dieu le veut !" » Cette perspective est reçue avec enthousiasme par les jeunes Sœurs du couvent. En 1938, Sœur Claire en parle en communauté. Son abbesse se montre favorable, mais de fortes résistances se font

sentir parmi les religieuses anciennes, qui voient dans cette mesure une charge trop lourde. Le projet est ajourné pour "l'amour de la paix".

Au Chapitre de 1938, Sœur Claire est sollicitée par la communauté pour être son abbesse. Elle a trente-six ans ; selon le droit, il faut en avoir quarante pour remplir cette fonction. Par humilité, elle refuse l'abbatiate ainsi que toute autre charge. Mais elle souffre profondément et verse des larmes amères, évoquant les paroles du psalmiste : *Les larmes sont mon pain nuit et jour* (Ps 41, 4), car elle se croit coupable, par son refus, de retarder l'instauration de l'adoration du Saint-Sacrement. Trois années passent et, en 1941, Sœur Claire, qui n'a pas encore quarante ans, est élue abbesse. La dispense d'âge demandée à Rome est accordée, et Mère Claire est installée comme abbesse le 11 juin. En conséquence de la récente guerre civile, le coût de la vie a notablement augmenté : la nouvelle abbesse souffre de ne pas pouvoir nourrir ses religieuses aussi bien qu'elle le souhaiterait, mais elle se confie en la Providence divine, multiplie les prières aux saints et fait des efforts considérables pour améliorer la situation. À la veille de certaines fêtes, les Sœurs prient, lors de la récréation, pour demander la nourriture du lendemain, et elles voient arriver tout ce qu'il faut, même le dessert... « La Divine Providence ne manque jamais », écrira la Mère.

Une joie intense

EN novembre de cette année-là, après la retraite de communauté, l'adoration perpétuelle devant le tabernacle est établie, les religieuses se relayant jour et nuit. En 1942, de nouvelles constitutions sont approuvées par le Saint-Siège pour les Clarisses ; elles comportent la possibilité de l'exposition permanente du Saint-Sacrement. La joie des Sœurs est intense. Le 11 août, veille de la solennité de Sainte Claire, un prêtre expose le Seigneur dans l'ostensoir pour l'adoration perpétuelle.

« Dans l'Eucharistie, le Fils de Dieu vient à notre rencontre et désire s'unir à nous, écrivait le Pape Benoît XVI dans l'exhortation *Sacramentum caritatis*. L'adoration eucharistique n'est rien d'autre que le développement explicite de la célébration eucharistique, qui est en elle-même le plus grand acte d'adoration de l'Église. Recevoir l'Eucharistie signifie se mettre en attitude d'adoration envers Celui que nous recevons... L'acte d'adoration en dehors de la Messe prolonge et intensifie ce qui est réalisé durant la célébration liturgique elle-même... C'est bien par cet acte personnel de rencontre avec le Seigneur que mûrit ensuite la mission sociale qui est renfermée dans l'Eucharistie et qui veut briser les barrières non seulement entre le Seigneur et nous, mais aussi et surtout les barrières qui nous séparent les uns des autres... Je voudrais ici exprimer mon admiration et mon soutien envers tous les Instituts de vie consacrée, dont les membres vouent une partie significative de leur temps à l'adoration eucharistique. De cette façon, ils offrent à tous l'exemple de personnes qui se

laissent transformer par la présence réelle du Seigneur » (nos 66-67).

Suprême paradoxe, JÉSUS dans le Saint-Sacrement est à la fois la joie et le martyre de Mère Claire. Son cœur brûle du feu de l'amour pour l'Eucharistie : « Nous devons être, affirme-t-elle, des séraphins pour l'amour ; nous devons brûler d'amour pour l'Eucharistie ! » Mais cet amour fait aussi son martyre : le moindre soupçon, même lointain, de voir l'exposition du Saint-Sacrement supprimée, lui cause la plus profonde souffrance.

La grande dévotion de la Mère envers la Sainte Vierge, qui la porte à réciter chaque jour le Rosaire entier, lui inspire aussi, en 1945, la décision de proclamer MARIE, dans le mystère de son Immaculée Conception, abbesse perpétuelle du monastère. « Acceptez, ma Mère, demande-t-elle à MARIE, la charge du gouvernement de la Communauté que Dieu notre Seigneur m'a confiée et que, avec le plus grand plaisir de mon âme, je vous donne aujourd'hui... Vous êtes la bergère divine qui guidera ce petit troupeau pour le conduire à JÉSUS. Nous, les abbesses élues et canoniquement nommées, sommes constituées comme vos humbles petites bergères. »

Faire fructifier

MÈRE Claire se tient à la disposition de toutes les Sœurs ; chacune peut s'adresser à elle avec la confiance d'une fille et la familiarité d'une sœur. Elle connaît, comme nulle autre, les défauts de ses Sœurs mais ne s'y attarde pas ; elle s'attache plutôt à regarder et soutenir leurs qualités : « Il faut canaliser les aptitudes des religieuses en les plaçant dans des postes et des fonctions qui peuvent les développer, affirme-t-elle... Nous ne devons rien gaspiller, tout est un don de Dieu... Nous devons le faire fructifier. » Elle travaille surtout à la croissance spirituelle de la communauté, lui procurant des sessions de formation. Lectrice assidue de l'Écriture Sainte et de ses commentateurs les plus autorisés, elle distribue par son enseignement, lors des chapitres ou conférences, les trésors qu'elle a accumulés.

À la suite de nombreuses démarches, la communauté de Soria demande au Saint-Siège, par l'intermédiaire de l'évêque, le passage officiel à la première Règle qui permet aux Clarisses de vivre sans revenus autres que le travail de leurs mains et les aumônes spontanées ; le rescrit du Pape Pie XII le leur accordant arrive le 22 mai 1953, accueilli par les Sœurs avec une grande joie. Mystérieusement, chaque fois que le Seigneur accorde une grâce insigne à la Mère, cette grâce est précédée d'une épreuve douloureuse, qu'elle s'efforce de supporter avec joie et générosité.

Attirées par la lumière de JÉSUS dans le Saint-Sacrement, de nombreuses jeunes postulantes demandent leur admission au monastère, de sorte qu'en 1956, le nombre de moniales dépasse quarante. Mais la Mère rêve d'une communauté de cinquante membres et, avec une foi confiante, elle place cinquante cailloux près du tabernacle pour que

le Seigneur, avec son pouvoir créateur, les transforme en religieuses. Ce rêve deviendra une réalité : sous l'abbatiate de Mère Claire, la communauté atteindra cinquante-sept membres. Peu à peu, grâce à la diversité des aptitudes, le travail s'organise, et les difficultés financières du début de l'abbatiate s'estompent. Une petite ferme se développe sous la direction efficace et désintéressée d'un vétérinaire.

En 1954, à la suite de la Constitution apostolique *Sponsa Christi* de Pie XII, les fédérations de monastères sont instaurées. Mère Claire est élue conseillère de la Fédération naissante de Cantabrie, où ses idéaux trouvent rapidement un écho. Par la suite, d'autres communautés décident de se fédérer avec celles de Cantabrie et de former un noviciat commun, celui de Soria.

En de meilleures mains

RÉLUE tous les trois ans selon les Constitutions, Mère Claire exercera la charge d'abbesse pendant dix-huit ans. Toutefois, dès la fin du deuxième triennat, sa réélection éventuelle est soumise à l'autorisation formelle de la Congrégation des Religieux. En accordant cette autorisation en 1955, la Congrégation avertit que ce sera le dernier triennat consécutif. Après le chapitre de 1958, Mère Claire quitte donc la charge abbatiale. Être déchargée des responsabilités et pouvoir se donner pleinement à l'obéissance lui sont une joie, car elle se sent plus libre pour s'adonner aux choses de Dieu. Elle accomplit alors avec joie les moindres observances, ainsi que les souhaits de la nouvelle abbesse et de chacune des Sœurs. À un religieux qui lui demande si après tant d'années de supériorat elle ne ressent pas un manque, elle répond avec simplicité : « Pas du tout, la charge est passée maintenant en de meilleures mains ! »

À l'expiration de son abbatiate, Mère Claire a été nommée Vicaire et Maîtresse des novices, fonctions qu'elle gardera

À l'exemple de la vénérable Mère Claire de Soria, allons pleins de joie et d'émerveillement vers l'Eucharistie, pour faire l'expérience de la vérité de la Parole de JÉSUS à ses disciples : *Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde* (Mt 28, 20).

– *Biografía de la Venerable Madre Clara*,
par Sœur María Teresa Navío et Sœur Teresa María Vallejo,
Monastère des Clarisses, Soria (Espagne).

jusqu'à sa mort. Elle se dévoue avec beaucoup de zèle à ses novices, pourvoyant à tous leurs besoins, aussi bien spirituels que matériels. Dans sa grande humilité, elle sait s'appuyer sur l'auxiliaire du noviciat qu'on lui a donnée. En cas de difficultés touchant la discipline, elle remet complètement la solution entre ses mains, disant : « Elle fera cela mieux que moi. » Elle se réserve le catéchisme et l'apprentissage du chant choral. Pour rendre plus facile et agréable l'enseignement de la doctrine chrétienne, elle résume celle-ci dans des poèmes qu'elle fait chanter aux moniales sur des airs populaires ou de sa composition. Elle aime aussi à faire avec ses novices des lectures dialoguées pour stimuler leur attention ; elle les habitue à une saine autonomie de la pensée et à la prise d'initiatives, surtout lorsqu'elle discerne en elles des aptitudes spéciales. Dans ses conférences, elle s'attache à faire comprendre que tous les bienfaits viennent de Dieu, et que l'humilité est le ciment de toutes les vertus.

La santé de Mère Claire se maintient jusqu'à la fin de sa vie, mais elle parle de sa mort avec un grand naturel : « Viens, répète-t-elle, ma sœur la mort, viens, j'ai hâte de te voir, pour voler avec mon Bien-Aimé au séjour céleste ! » Deux semaines avant son décès, elle se fracture plusieurs côtes en tombant, ce qui lui occasionne de fortes douleurs. Elle avait annoncé qu'elle s'en irait sans bruit. Prévoyant sa mort, elle communie tous les jours en viatique, et affirme : « Que ce serait beau si un jour, après avoir communiqué, on me trouvait morte dans ma stalle, au chœur ! » Quelques minutes avant son trépas, elle assure à l'une des Sœurs de la cuisine qu'elle mourra bientôt, sans leur donner de travail. Ce 22 janvier 1973, vers onze heures du matin, alors qu'elle traverse le cloître pour se rendre au bureau de la Mère Vicaire, elle s'écroule sans un cri, frappée d'un foudroyant infarctus du myocarde.

+ *Jean-Bernard Bories, abbé*
et les moines de l'Abbaye

- ✓ Pour recevoir (gratuitement) la Lettre de l'Abbaye Saint-Joseph de Clairval : s'adresser à l'Abbaye (coordonnées ci-dessous).
- ✓ Nous recevons avec gratitude toutes les adresses d'éventuels lecteurs que vous voudrez bien nous envoyer.
- ✓ Pour soutenir la diffusion de la Lettre de l'Abbaye Saint-Joseph de Clairval :

CCP : -"Abbaye Saint-Joseph" (France : 561878 A Dijon ; Belgique : IBAN : BE41-000-1339871-10 ; BIC : BPOTBEB1 ; Suisse : IBAN : CH97 0900 0000 1900 5447 7, BIC : POFICHBEXXX).

Chèque : monnaies acceptées : Euro, sFr., \$ US, \$ Can., £ GB.

Carte bancaire : cf. notre site www.clairval.com

Virement bancaire : IBAN : FR59 2004 1010 0405 6187 8A02 585 ; BIC : PSSTFRPPDIJ ; Intitulé : ABBAYE ST JOSEPH DE CLAIRVAL.

Abbaye Saint-Joseph de Clairval (Éd. française) ISSN : 1956-3876 – Dépôt légal : date de parution – Directeur de publication : Dom Jean-Bernard Bories – Imprimerie : Traditions Monastiques – 21150 Flavigny-sur-Ozerain.
Conformément à la réglementation, nous n'utilisons vos données personnelles qu'à des fins internes ; elles ne seront pas transmises à des tiers, et vous bénéficiez d'un droit de correction et d'effacement sur simple demande.

Abbaye Saint-Joseph de Clairval – 21150 Flavigny-sur-Ozerain – France
Courriel : abbaye@clairval.com – Site : <http://www.clairval.com/>

